

Image not found or type unknown



Revente terres agricoles apres intervention safer

Par **morgane72130**, le **15/11/2014** à **20:17**

Bonjour, rnalors nous louions un terrain en face de chez nous, les propriétaires ont décidé de vendre, la safer est intervenue en faveur du paysan qui exploite les terres mitoyennes à notre terrain qu'il loue ; nous avons réussi à avoir 800 m2 et le reste lui est revenu. Nous soupçonnons depuis que ledit paysan est revendu ce terrain au propriétaire des terres qu'il exploite. Nous voulions savoir si le paysan-exploitant a le droit de revendre un terrain qu'il a obtenu en faisant intervenir le droit de préemption de la safer. Merci par avance de votre réponse quelle qu'elle soit.